

AMUSEMENTS.

ST. CHARLES Orpheum

VAUDEVILLE MODERNE. Ce soir - Tous les soirs... Matinée tous les jours (lundi excepté)...

TULANE. DEMAIN SOIR.

Mariage Mercredi et Samedi à 1. Mary Mannering, DANS.

Janice Meredith.

Mlle Mannering paraîtra à une matinée spéciale dans "Camille" vendredi, à 1 heure.

CRESCENT. CE SOIR.

Mathias Mardi, Jeudi et Samedi. THE FOUR COHANS

THE GOVERNOR'S SON.

La semaine prochaine - THE BURGMASER. 1067-07

AUDUBON CE SOIR.

TOUTE LA SEMAINE. Matinée Dim., Lun., Ven. et Sam.

THE LAND OF THE LIVING

Représenté par la Tante. AUBREY STOCK CO.

GRAND OPERA HOUSE.

Matinée Lundi, Vendredi et Samedi. Baldwin-Melville Stock Co.

The Streets of New York.

Deuxième représentation. Brillante et émouvante. Situations dramatiques. Comédie satirique.

Septième Session Annuelle

L'Ecole Catholique d'Hiver,

A LA SALLE TULANE. Du 13 Février au 3 Mars 1902.

Conférences tous les Jours de la Semaine, à 8 heures p. m.

Programme de la Douzième Séance: Samedi - Basil Burwell, Paris, Versailles; Marie Antoniette.

La semaine prochaine - Basil Burwell, Prof. Faulstich et Rev. Joseph F. Nugent.

Nombre Ticket: 25c. Tickets Transférables (5 conférences): \$1.00.

Pour plus ample information s'adresser à L'ECOLE CATHOLIQUE D'HIVER, SALLE TULANE, NOUVELLE-ORLEANS.

AMUSEMENTS.

ISLAND QUEEN.

Dimanche, 23 Février. Quittez le Canal de la rue de Canal à 10 heures A. M. et 3 heures P. M.

MUSIQUE ET DANSE.

Enfants, 25c. 20 167-47

Crescent City JOCKEY CLUB.

6 COURSES-PAR JOUR. Admission au Grand Stand.....50c

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District. Hy Michell vs Philip Miller - Réclamation de \$123.35 sur des billets.

Mme Mattie De Priest Weaver vs son époux - Séparation de corps et de biens et injonction.

Mary J. Linville, née Palmer, vs John A. Linville - Demande de divorce.

Geo. B. Forbes vs Spencer Johnson - Action en dommages de \$2500.

Mme J. G. Schriever vs Irwin Jamison - Réclamation de \$644 sur des billets.

Peter C. Mahan vs Frederick Bommarium - Réclamation de \$700 sur des billets.

Successions ouvertes: Mme Mary E. Smith, G. M. et Sophie Gerlinger, Mme Rosa Casano.

Le testament de Mme Bridget Dinan a été homologué hier à la cour civile de district.

La défunte laisse à sa fille Mary Ann Corcoran, enfant du premier lit, sa maison située rue St. Ferdinand entre Villier et Robertson.

A son fils Eugene Dinan, elle laisse un terrain vide dans le même lot.

Deuxième Cour Inférieure. Juge A. M. Aucouin.

Comparutions: S. J. Laporte, Albert Major, objets volés en leur possession.

Condamnation: Tony Hart, attaque, \$10 ou 10 jours de prison.

FAITS DIVERS.

Pardevant le juge Baker. Le procès en diffamation intenté pardevant la cour criminelle de district à H. C. Ferris, journaliste d'Alger, a été supprimé des rôles.

par ordre du juge Baker, à cause du peu de gravité qu'il lui paraissait.

Joe Smith a été condamné à six mois. Ella Williams à quatre mois de prison. Tous deux sont coupables de vols de peu d'importance.

Auguste Banks, un petit garçon blanc, a été condamné à payer \$5 d'amende ou à faire 48 heures de prison pour avoir porté une arme cachée.

Eugène Warner, nègre, qui avait volé un pardessus à l'officier de police Simmon, a plaidé coupable, et son affaire a été classée comme vol de peu de valeur.

Un éditeur de Pittsburg. M. Georges T. Oliver est à la fois l'éditeur de la Pittsburg Gazette et du Pittsburg Chronicle Telegraph.

Il nous est arrivé hier matin dans un car privé avec toute sa famille; il se propose de visiter la Californie.

M. Oliver a la réputation d'être un des plus habiles directeurs de la génération actuelle, qui en compte de très remarquables.

Il a refusé de donner son opinion sur quoique ce soit, en politique, dit-on, qu'il voulait se réserver, qu'il ne désirait point troubler ses vacances par une préoccupation de cette nature.

Une dépense économique. L'éclairage et le chauffage au gaz.

Affaire Hayward.

Hier était la deuxième audience au cours de laquelle les Etats-Unis ont occupé de l'affaire Hayward. M. J. Mooney, assistant payeur de la New Orleans National Bank, a été appelé et interrogé.

M. Mooney déclare qu'il était à son poste habituel le 15 avril 1900, et qu'il connaissait Hayward; mais qu'il ne peut affirmer s'il est à cette date qu'il est présent pour collecter le montant du chèque.

Il l'a identifié, et ne l'a vu qu'une fois, à l'époque même où cette identification a eu lieu.

Et comme on lui montre ce chèque, revêtu de son cachet, il reconnaît ce cachet comme étant le sien, et peut, par cette constatation, affirmer que le chèque a été payé le 16 avril.

Il explique qu'il n'entend pas affirmer qu'Hayward nait pas été à la Banque plusieurs fois. M. Mooney dit ne payer qu'à midi, quand le chèque est assésé.

Il reconnaît Hayward, mais n'est jamais rappelé par lui avoir payé quel que ce soit; c'est M. Virin qui a payé.

Le juge Clegg et M. Lutzenberg n'ont jamais discuté le paiement du chèque; ils admettent qu'il a été payé à la date indiquée.

Interrogé de nouveau M. Mooney dit ne pas se rappeler qu'Hayward a touché le chèque de \$400 le 31 mai.

Il a connu Hayward à la sous-trésorerie, où il avait souvent affaire, et savait qu'il en était un des commis.

H. E. Canfield, le maître de poste de Wichita Falls, Kansas, qui a envoyé le chèque de \$513.95 à la Nouvelle-Orléans, dit avoir fait la remise à titre de fonds postaux; il a remis le duplicata de sa lettre d'envoi comme excédant des fonds dus à son département, à l'égard du mois de mars.

Le chiffre en était de \$614.01, et les 5 sous du change réglaient la différence. Les 5 sous n'étaient pas compris dans la lettre qui contenait le chèque de \$513.95.

Il n'a vu aucun reçu de ce genre; mais il en a reçu un pour le nickel, qui avait été envoyé par un autre courrier. Il se plaint, dans son prochain compte rendu, de n'avoir aucun reçu concernant le mois de mars, ce qui lui constituait dans ses comptes un déficit de \$11.40.

Il dit retourner le reçu envoyé à la Nouvelle-Orléans, au sous-trésorier, qui a été retourné, modifié par des ratures. Ce reçu était de \$314.46.

En dehors de ses comptes adressés à la sous-trésorerie de la Nouvelle-Orléans, M. Canfield envoie un état mensuel et un compte rendu trimestriel à Washington.

La plainte qu'il a adressée au mai a été envoyée enregistrée.

Charles Byrne, receveur de la sous-trésorerie, a déposé sous l'administration de M. Kilpatrick, Hayward est allé toucher des chèques deux ou trois fois. Byrne, auquel on présente le chèque de \$513.95, le reconnaît; il l'a vu quelque temps après la contestation. Il n'a pas envoyé Hayward pour le toucher, le 16 avril, et il ne l'a pas rendu compte de son montant.

Sur la demande du juge Parlange, M. Byrne dit que le major Isaacson a seul autorité pour envoyer toucher les chèques par les employés; l'argent doit être remis à lui, Byrne. Il ne l'a jamais reçu et il ne l'a pas inscrit dans son mémorandum.

Personne ne peut, croit-il, mettre à son insu de l'argent dans son bureau; il est le seul qui ait droit de faire ce mémorandum sur la lettre de remise. Cette lettre a disparu.

En cas de remise de monnaie courante, Durr inscrivait les mémoranda, mais non un chèque. Le 7 mai, Durr lui a rendu compte d'une somme de \$12,118.26, et son argent comptant balança la journée.

Un mémorandum accompagnant l'argent, et Byrne ne peut pas dire si le warrant de \$500, de Port-Arthur, lui a été montré ou lui a passé par les mains.

A l'appui de ses affirmations, sur la demande du juge Clegg, défenseur d'Hayward, il donne la description matérielle de la sous-trésorerie. Le juré Weiss désira savoir de quelle source provenaient les fonds de Port-Arthur, Texas, et de Dallas, et si elles ont été directement transmises par Durr, employé de la trésorerie. M. Dufour, représentant le gouvernement, intervient. Ce point sera réglé par d'autres témoins.

Byrne ajoute qu'aucun traite sur la New Orleans National Bank n'est inscrit ni sur son mémorandum, ni dans la lettre du 16 avril, et que, par ce mémorandum, sa balance en espèces a été balancée.

Ecole Catholique d'Hiver.

"The song we sing".

M. le professeur James Reilly, de Muncie, Ind., avait choisi et préparé d'avance le sujet des plus grandes difficultés. Il a su l'interpréter comme conférencier et comme chanteur; l'auditoire ne s'attendait point à trouver tant de talents réunis.

La musique et la poésie sont sources, et beaucoup croient qu'elles sont le thème éternel et toujours nouveau qu'elles chantent dans toutes les langues. Ceux qui ne comprennent point la langue dont le poète se sert, comprennent, presque toujours, intuitivement, la mélodie qui l'accompagne; et c'est un très merveilleux et sympathique langage que l'harmonie.

Le caractère d'un peuple se devine dans ses chants populaires. Quel qu'en soit le texte, c'est la masse qui les adopte, qui les popularise. Le poète et le musicien parlent d'un même élan - ils créent, et, bientôt, ils deviennent pour tous un plaisir, pour beaucoup un moyen d'exprimer ce qu'ils ne savent ou ne peuvent dire.

Le poète d'aujourd'hui, il donne un cours à dire du musicien, il donne un cours à dire d'un langage harmonieux à l'expression de la joie, du douleur, de la vengeance, des regrets, de la colère; il traduit toutes les passions humaines.

Le captif et l'exilé lui doivent une consolation; la mère, la chambre, les opprimés, les chants belliqueux qui retentissent les cœurs, qui réveillent le sentiment patriotique et qui relèvent les courages abattus. Excelsior!

La nature et ses beautés toujours nouvelles ne trouvent-elles pas aussi dans les accents du vrai poète et du musicien l'hommage auquel elles ont droit.

Si les chants que le peuple adopte indiquent ce qu'il est, ils diffèrent, forcément, selon les latitudes et selon le germe particulier de ce peuple, selon sa culture, ses progrès, et les crises qu'il subit: récréation, évocation, remerciement, prière, reconnaissance, souvenir, désespérance, cri d'angoisse ou cri de triomphe, les sentiments se transmettent par la tradition, aux générations à venir, à travers les âges, comme un précieux legs; la musique leur donne des ailes.

Encore un incendie.

M. et Mme Conrad occupent, 2376 rue St-Claude, une maison à deux étages, appartenant à John Everett; c'est à la fois leur résidence et leur boutique.

Un incendie s'y est déclaré vers 3 heures hier matin, en venant de l'arrière. Mme Conrad, réveillée en sursaut et fort effrayée, a sauté du second étage dans la rue et s'est grièvement blessée. L'ambulance est accourue et Mme Conrad a été recueillie par Mme Simpson qui demeure au coin des rues St-Claude et Espagne. Le dommage fait à l'immeuble est évalué à \$100.

Dans la maison qui porte le No 2370, rue St-Claude, occupée par ses propriétaires, M. M. Castaing et Mongib, épiciers, ayant un bar-room, on a constaté de dégâts minimes, environ \$50.

Entre Screwmen.

Les nègres screwmen sont en révolution. La malicieuse Discorde a gâté parmi eux, et l'on sait combien elle fait de victimes. George, un nègre, a intenté un procès en cour civile contre Spence Johnson. Il lui réclame \$2,500 pour diffamation et scandale, pour l'avoir fait arrêter comme agresseur dans une bataille, ce qu'il déclare faux.

Chez le juge Hughes.

Théodore F. Cott, ex-agent de la Société pour la prévention de cruautés envers les enfants, vient de récolter, comme suspect et dangereux, une condamnation de \$20 et 20 jours de prison, plus, s'il ne paie point l'amende, 9 jours additionnels.

Cott est amoureux de la fille d'un monsieur qu'il ne connaît pas, et il a écrit des lettres, et la suite dans les rues. Arrêté, il y a quelque temps, il avait promis plus de réserve à l'avenir, mais il n'a pas tenu son serment. Avant-hier il a suivi la jeune fille jusqu'à dans l'alcôve enfantine du Dr Palmer, prétendant y entrer de force. Il n'a pas nié son insistance compromettante, et il a été récompensé selon ses mérites.

Vol mystérieux.

M. et Mme Georges R. Reid sont propriétaires de la Louisiana Chocolate Manufactory, située 620 rue de Chartres, et 539 et 545 rue Jefferson. Ils sont allés, hier, se plaindre à la police d'avoir été volés. Une somme de \$150 a disparu. Le voleur est inconnu.

M. Mme Reid avaient un employé de 23 ans nommé Henry M. Cox. Son signalement? Cheveux noirs, yeux bleus, figure... taille 5 pieds 8 ou 9 pouces, poids environ 140 livres.

Il se disait né à Pulaski, Tenn., et demeurait, dit-on, avec les Reid, 932 rue St-Louis.

La dernière fois qu'ils l'ont vu, il portait un chapeau de feutre noir, des souliers de cuir lacés.

Avant hier, M. Reid est parti pour Biloxi par le chemin de fer Louisville et Nashville. Sa femme l'accompagna jusqu'au dépôt, son mari devant s'absenter deux jours pour affaires.

M. Reid, de retour chez elle, sachant la combinaison du coffre-fort, l'ouvrit et ne modifia point la combinaison, désirant y prendre de l'argent le lendemain. Cox, dit-elle, était instruit de cette particularité.

Le soir même, il partit par le train de 4 h. 45, sur le Louisville et Nashville, pour Biloxi, d'où son mari lui télégraphia qu'il allait partir ensemble, pour Mobile, par le prochain train.

Quand Mme Reid voulut aller à son coffre-fort, elle le trouva fermé; étonnée, elle fit venir un serrurier, qui parvint à l'ouvrir. On constata que \$150 manquaient à l'appel, et qu'une hachette, qu'on retrouvait, dont on voyait les marques, avait probablement servi à perpétrer le vol.

Mme Reid télégraphia aussitôt à Mobile, prévenant la police, de laquelle elle sollicita l'arrestation de Cox et de son mari. Elle n'a jusqu'ici de nouvelles ni de l'un ni de l'autre.

Résultats des courses d'hier.

Première course, 7 furlongs - Chickadee J. Miller 135, 1er; Panther (T. Jean) 65, 2me; Frank Jones (Landry) 71, 3me.

Deuxième course, 6 furlongs - Zach Ford (Lyne) 81, 1er; Echo Dale (Odom) 31, 2me; Leroy (Boyd) 151, 3me.

Troisième course, 1 mille et 70 yards - Digley Bell (W. Wald) 21, 1er; Jessie Jarboe (Otis) 32, 2me; M. J. Wastell (Boyd) 51, 3me.

Quatrième course, 1 1/16 - Prostopie (T. Dean) 72, 1er; Dr Garrick (Lyne) 201, 2me; Little Lois (Odom) 41, 3me.

Cinquième course, 1 mille et 70 yards - Avalor (Landry) 135, 1er; Dram-burg (Minder) 61, 2me; Corinne C. J. Wallace 20, 3me.

Sixième course, 1 1/16 mille - Little Tommy Tucker (J. Wallace) 51, 1er; Anna Darling (Creamer) 301, 2me; Bequeath (Lyne) 201, 3me.

CHEVAUX INSCRITS DANS LES COURSES D'AUJOURD'HUI.

Première course, 7 furlongs. Poids

The Bronze Demon..... 117  
Aaron..... 119  
Neva..... 120  
Olekna..... 120  
Eddie Magee..... 127  
Ed Garland II..... 127  
Musket..... 127  
Masterful..... 127  
Foynt..... 127  
Inuendo..... 127  
Lord Howard..... 130  
Horseshoe Tobacco..... 137

Deuxième course, 1 mille. Poids

Blueridge..... 84  
Lady Alberta..... 84  
Ben Huihuh..... 88  
Ben Queen..... 88  
Gracious..... 78  
Trebort..... 90  
Vassal Dance..... 102

Troisième course, chevaux de 2 ans, 4 furlongs.

Sly Boots..... 100  
Lizette Brooks..... 103  
Queen Rex..... 105  
Imp Lady Winkle..... 108  
The Don..... 112  
The Sasota..... 112  
Wilton..... 112  
Disappointment C..... 105

Quatrième course - The George Washington handicap, \$1,250, 1 1/16 mille.

Jessie Jarboe..... 94  
Petit Maître..... 95  
Albert F. Dewey..... 98  
Ben Chance..... 98  
Roy..... 98  
Silver Coin..... 98

Mort subite.

Un individu supposé être McDonald, d'Alton, Texas, est subitement hier soir vers huit heures.

Il a été trouvé à l'état comatose à l'angle des rues St Charles et C. Il fut transporté à l'hôpital où il succomba quelques minutes plus tard.

Des papiers trouvés dans son portefeuille font supposer qu'il est le veidu nommé plus haut.

Suite chronique 2e

HOTEL DE VILLE.

RÉUNION DE COMITÉS. Les membres du comité de l'ordre public, M. Moss, Ewing et Briede, se sont réunis hier soir sous la présidence de M. Lautenschlaeger.

La pétition de J. M. McMahon pour l'établissement d'un dépôt de cadavres rue Baronne 422 a été discutée. Plusieurs personnes ont protesté contre un établissement de ce genre dans le voisinage du "News Boys Home". Sur motion de M. Ewing la pétition a été repoussée.

Des rapports défavorables seront faits sur les demandes d'établissement de débits de liqueurs par les personnes suivantes: E. Blass, coin Hospital et Bourgeois; E. Scanlan, rue Champs-Elysées 2139.

Un rapport favorable sera fait sur les pétitions de E. Campa, rue Dauphine 401, et M. L. Savay, rue Tchoupitoulas 1549.

COMITÉ DES PONTS ET CHAUSSEES.

A la réunion des membres de ce comité qui a eu lieu hier soir sous la présidence de M. Goebel, la question du privilège d'une voie d'échappement demandée par la Swift Co., rue St-Joseph, entre Baronne et Carondelet, a été longuement discutée.

Des personnes intéressées, pour et contre, ont été entendues, puis les membres du comité ont décidé de visiter les lieux lundi avant de faire un rapport.

Sur la recommandation de l'ingénieur de la ville un rapport favorable sera fait sur la pétition pour l'établissement d'un bac au pied de la rue Pologne.

Plusieurs contribuables étaient en faveur d'établir le quai au pied de la rue Louis; d'autres ont désigné la rue Flood, mais le capitaine Hardee a démonté, à la satisfaction du comité, qu'il était préférable de l'établir rue Pologne.

L'AFFAIRE CAYMO.

Condamnation. L'affaire d'Anthony Caymo, l'individu accusé d'avoir tiré un coup de revolver sur un voyageur dans un car électrique, a été reprise hier matin à la cour du juge Christie.

L'accusé a essayé de prouver un alibi par des témoins qui n'ont pu valoir, mais les jurés n'ont pas été d'accord sur l'ouverture de l'audience du soir, le président a fait savoir au juge qu'ils s'étaient accordés sur un verdict.

Le juge a fait fermer les portes de la salle et a prévenu les nombreux spectateurs qu'à la moindre démonstration de leur part les perturbateurs seraient sévèrement punis.

Le verdict annonçant la culpabilité de l'accusé a été ensuite lu au milieu d'un silence profond. La pénalité pour le crime dont Caymo est reconnu coupable est de une à vingt et une années de travaux forcés.

Escroc arrêté.

Rasmus Troidahl, alias J. Held, un escroc de Chicago, a été arrêté à l'angle des rues Canal et Dryades hier soir par les détectives Littleton et Hanly, ce dernier de Chicago. Le prisonnier a été écroué au poste du premier précinct.

AVIS.

Aux actionnaires de la New Orleans Butchers Co. opérative. Les actionnaires de la New Orleans Butchers Co. opérative ont été convoqués en assemblée générale le 14 Mars 1902, à 3 heures p. m. sur les lieux de la compagnie pour amender les articles 10 et 10 de la charte.

BEN J. RADIE, Assistant-Secrétaire. 12 1/2 - 30 7

PETITES ANNONCES.

ON DEMANDE - Des personnes pour la compagnie de Commission Libérale. Doivent avoir de bonnes manières, être bien éduqués et être bien connus. Les candidats doivent faire application. A des heures convenues des positions relatives seront données. Compagnie de Gas, bureaux au premier étage, St. Charles.

Le Meilleur Remède au Monde pour les Enfants en Dentition.

Un Remède Ancien Mis à une Heureuse Epreuve DEPUIS PLUS DE SOIXANTE ANS.

WINDOLIN'S SOOTHING SYRUP. C'est un remède qui a été employé par des millions de mères pour leurs enfants en dentition. Il est le meilleur remède au monde pour les enfants en dentition. Il est le meilleur remède au monde pour les enfants en dentition.

WINDOLIN'S SOOTHING SYRUP. C'est un remède qui a été employé par des millions de mères pour leurs enfants en dentition. Il est le meilleur remède au monde pour les enfants en dentition. Il est le meilleur remède au monde pour les enfants en dentition.

WINDOLIN'S SOOTHING SYRUP. C'est un remède qui a été employé par des millions de mères pour leurs enfants en dentition. Il est le meilleur remède au monde pour les enfants en dentition. Il est le meilleur remède au monde pour les enfants en dentition.

WINDOLIN'S SOOTHING SYRUP. C'est un remède qui a été employé par des millions de mères pour leurs enfants en dentition. Il est le meilleur remède au monde pour les enfants en dentition. Il est le meilleur remède au monde pour les enfants en dentition.

WINDOLIN'S SOOTHING SYRUP. C'est un remède qui a été employé par des millions de mères pour leurs enfants en dentition. Il est le meilleur remède au monde pour les enfants en dentition. Il est le meilleur remède au monde pour les enfants en dentition.

WINDOLIN'S SOOTHING SYRUP. C'est un remède qui a été employé par des millions de mères pour leurs enfants en dentition. Il est le meilleur remède au monde pour les enfants en dentition. Il est le meilleur remède au monde pour les enfants en dentition.

WINDOLIN'S SOOTHING SYRUP. C'est un remède qui a été employé par des millions de mères pour leurs enfants en dentition. Il est le meilleur remède au monde pour les enfants en dentition. Il est le meilleur remède au monde pour les enfants en dentition.

WINDOLIN'S SOOTHING SYRUP. C'est un remède qui a été employé par des millions de mères pour leurs enfants en dentition. Il est le meilleur remède au monde pour les enfants en dentition. Il est le meilleur remède au monde pour les enfants en dentition.

WINDOLIN'S SOOTHING SYRUP. C'est un remède qui a été employé par des millions de mères pour leurs enfants en dentition. Il est le meilleur remède au monde pour les enfants en dentition. Il est le meilleur remède au monde pour les enfants en dentition.

WINDOLIN'S SOOTHING SYRUP. C'est un remède qui a été employé par des millions de mères pour leurs enfants en dentition. Il est le meilleur remède au monde pour les enfants en dentition. Il est le meilleur remède au monde pour les enfants en dentition.

WINDOLIN'S SOOTHING SYRUP. C'est un remède qui a été employé par des millions de mères pour leurs enfants en dentition. Il est le meilleur remède au monde pour les enfants en dentition. Il est le meilleur remède au monde pour les enfants en dentition.

WINDOLIN'S SOOTHING SYRUP. C'est un remède qui a été employé par des millions de mères pour leurs enfants en dentition. Il est le meilleur remède au monde pour les enfants en dentition. Il est le meilleur remède au monde pour les enfants en dentition.

WINDOLIN'S SOOTHING SYRUP. C'est un remède qui a été employé par des millions de mères pour leurs enfants en dentition. Il est le meilleur remède au monde pour les enfants en dentition. Il est le meilleur remède au monde pour les enfants en dentition.

WINDOLIN'S SOOTHING SYRUP. C'est un remède qui a été employé par des millions de mères pour leurs enfants en dentition. Il est le meilleur remède au monde pour les enfants en dentition. Il est le meilleur remède au monde pour les enfants en dentition.

WINDOLIN'S SOOTHING SYRUP. C'est un remède qui a été employé par des millions de mères pour leurs enfants en dentition. Il est le meilleur remède au monde pour les enfants en dentition. Il est le meilleur remède au monde pour les enfants en dentition.

WINDOLIN'S SOOTHING SYRUP. C'est un remède qui a été employé par des millions de mères pour leurs enfants en dentition. Il est le meilleur remède au monde pour les enfants en dentition. Il est le meilleur remède au monde pour les enfants en dentition.

WINDOLIN'S SOOTHING SYRUP. C'est un remède qui a été employé par des millions de mères pour leurs enfants en dentition. Il est le meilleur remède au monde pour les enfants en dentition. Il est le meilleur remède au monde pour les enfants en dentition.

&lt;